

Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

*DULCE DECUS VATUM* (DUCHER, I, III, 1) : LA RELATION DES MEMBRES DU *SODALITIUM LUGDUNENSE* AVEC LEURS MÉCÈNES, UN MODÈLE HORATIEN ?

Pour tenter de déterminer si la manière dont Horace met en scène ses relations avec Mécène et Octave-Auguste a pu servir de modèle à celle des écrivains de l'époque moderne à l'égard de leurs protecteurs, cette contribution va s'intéresser au groupe de poètes que l'on appelle le *sodalitium Lugdunense*. Défini par V. L. Saulnier dans son ouvrage sur Maurice Scève comme une « compagnie d'humanisme »<sup>1</sup>, ou par Copley Christie dans son ouvrage sur Dolet comme une « réunion de lettrés »<sup>2</sup>, ce *sodalitium* regroupe à Lyon, autour de la demeure de Guillaume Scève ou de l'imprimerie de Sébastien Gryphe, de manière un peu floue et informelle, disons avec une géométrie variable, diverses personnalités : on compte entre autres parmi eux des médecins et médecins-écrivains (Charles Desmarais, Jean Canappe...), des « intellectuels » (les frères Vauzelles, Jean Des Gouttes...), des professeurs du Collège de la Trinité (Guillaume Durand, Jean Raynier, Barthélemy Aneau...), qui écrivent en français (Marot, Maurice Scève, Charles de Sainte-Marthe et plus épisodiquement Rabelais) comme en latin ; ce sont sur ceux qui écrivent en latin que va porter mon intervention.

D'après mes recherches et celles de Catherine Langlois-Pézeret avec laquelle je co-édite actuellement l'œuvre de l'un d'entre eux, il apparaît que, parmi les membres les plus importants du *sodalitium*, se dégage un quatuor de poètes néo-latins qui ont pour caractéristique d'être tous auteurs de recueils d'épigrammes : Nicolas Bourbon (*Nugae*, Paris, Vascosan, et Bâle, Cratander, 1533 puis *Nugarum libri octo*, Lyon, Gryphe, 1538), Gilbert Ducher (*Epigrammaton libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538), Étienne Dolet (*Carmina*, Lyon, Gryphe, 1538) et Jean Visagier (*Epigrammatum libri III, eiusdem Xenia*, Lyon, Parmentier, 1537, puis *Inscriptionum libri duo* et *Hendecasyllaborum Libri quatuor*, Paris, Simon de Colines, 1538). C'est sur eux qu'a porté mon enquête, essentiellement d'ailleurs sur les deux premiers, d'abord parce que ce sont ceux que je connais le mieux (ayant édité Bourbon et étant en train d'éditer Ducher), ensuite parce que des sondages sur les deux autres m'ont semblé-t-il montré que, pour le sujet qui nous intéresse ici, ils sont moins « porteurs » : Dolet est trop orgueilleux pour véritablement se mettre en scène dans la situation de protégé dépendant d'un « grand » dans ses *Carmina*, et les *Epigrammatum libri III* de Visagier comptent finalement eux aussi assez peu de pièces de ce type.

HORACE, UN MODELE ?

Horace est évidemment connu et apprécié des membres du *sodalitium* : s'ils l'évoquent peut-être surtout dans une comparaison avec Salmon Macrin (au détriment d'Horace pour Ducher en I, LIX), il est également, chez le même Ducher, une référence en matière de poésie (II, CLII) et il fait partie des auteurs que Bourbon, dans son opuscule pédagogique (le

<sup>1</sup> V. L. Saulnier, *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade : Maurice Scève*, Paris, Klincksieck, 1948-49, chapitre 6 : « Lyon latin », p. 114.

<sup>2</sup> R. Copley Christie, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*. Ouvrage traduit de l'anglais par C. Stryjenski, Genève, Slatkine, 1969, p. 161.

*Paedagogion*, Lyon, Gryphe, 1536) recommande tout particulièrement : *Flaccus habet numeros puerili pectore dignos* (fol. B 3 r<sup>o</sup>).

Il me semble incontestablement possible de discerner un certain nombre de ressemblances entre la position d'Horace vis-à-vis de Mécène et Auguste et celle de Bourbon et de Ducher vis-à-vis de leurs propres protecteurs. Pour Bourbon, il s'agit essentiellement de Charles de Tournon, neveu de François de Tournon et évêque désigné de Viviers en Ardèche, et de Marguerite de Navarre, la sœur de François I<sup>er</sup>, qui le nommera en 1539 précepteur de sa fille Jeanne d'Albret, née en 1528. Pour Ducher, de Guillaume Duprat, un des fils du chancelier Antoine Duprat, évêque de Clermont-Ferrand (Ducher est Auvergnat) et, dans une moindre mesure du moins connu seigneur Anne Reginus, archidiacre de l'Église d'Albi et chantre de celle de Clermont, souvent sollicité comme intermédiaire entre le poète et Duprat.

*Grandeur du mécène et humilité du poète*

Le premier point de contact, évident, repose sur la différence sociale entre le poète et son mécène. Dans les *Satires*, Horace insiste à plusieurs reprises sur sa condition de fils d'affranchi, *libertino patre natu[s]*, et suggère que certains lui reprochent d'avoir pu obtenir la protection et l'amitié de Mécène malgré cela : *Quem rodunt omnes libertino patre natum / Nunc quia sum tibi, Maecenas, conuictor* (I, VI, 46-47). C'est un motif que les épigrammatistes renaissants poussent à l'extrême : dans l'épigramme 110, Bourbon remercie Charles de sa protection en ajoutant : *Quamuis non tanto, Carole, dignus (h)ero* (v. 6) ; dans l'épigramme 267, 5-8, évoquant dans un flash-back l'époque où il n'était pas encore le protégé de Tournon, il affirme :

*Me saepe et iuuenem et tibi scribere multa parantem  
Virtutis fulgor terruit ille tuae.  
Obstupui et tantum dubitavi culmen adire  
Pauper et obscurus nullaque dona ferens.*

Souvent, du fait de ma jeunesse, alors que je me préparais à t'écrire,  
L'illustre éclat de ta vertu m'a terrifié  
Et, paralysé, je n'ai osé accéder à une telle hauteur,  
Pauvre que j'étais, obscur, et sans apporter de présents.

Cette pièce était la deuxième d'un recueil antérieur de Bourbon, les *Epigrammata* de 1530, et semble donc avoir véritablement été écrite au moment où, jeune écrivain, il adressait avec crainte à l'évêque ses premières productions. Mais dans la pièce 280 des *Nugae* de 1533, pièce absente des *Epigrammata* de 1530, le poète réitère de façon insistante ses hésitations : il se dit « terrifié » (*terrear*) par Charles, parce qu'il n'a que trop conscience de la rusticité et de la timidité de son esprit : *Et licet ingenii sit plusquam rustica nostri / rusticitas, et cum rusticitate pudor*, 280, 3-4 : « et bien que soit plus que rustique de mon esprit / la rusticité, et que cette rusticité de timidité soit accompagnée [j'oserais me compter parmi tes serviteurs] ». On remarque que l'écriture se fait ici mimétique de la prétendue rusticité : le polyptote *rustica / rusticitas / rusticitate*, la coupe penthémimère qui sépare *ingenii* de *sit* et le nombre important de spondées dans le distique donnent aux vers une allure lourde et empruntée qui mime l'hésitation du jeune provincial à s'adresser au haut prélat ; mais cette habileté vient précisément réduire à néant cette protestation de maladresse !

Dans les *Nugarum libri octo*, on trouve aussi une épigramme qui rappelle Horace, d'encore plus près sans doute. Dans la même satire, celui-ci évoquait sa toute première rencontre avec Mécène : amené devant le grand homme par Virgile et Varius, il n'avait pu prononcer

que « quelques mots entrecoupés », victime de sa « timidité qui arrête la langue » (*singultim pauca locutus / infans namque pudor prohibebat plura profari*, I, VI, 56-57) ; Mécène, après n'avoir selon son habitude prononcé que quelques mots (*respondes, ut tuus est mos, / pauca*, v. 59-60), l'avait « invité » (mais le verbe latin est *iubere*) à compter au nombre de ses amis (*iubescque / esse in amicorum numero*, v. 60-61). Bourbon se décrit dans une situation similaire devant Marguerite de Navarre :

*Cum me ad colloquium nuper, Regina, uocares,  
Obstupui, attonitus numine, Diua, tuo,  
Et trunco similis lapidique obmutui et haesi :  
Extra me, infelix, et sine mente fui.  
Nec tamen, ut merui, tantum auersata pudorem,  
Nec nimia offensa es rusticitate mea.  
Quin mihi diuino, non humano, ore locuta,  
Das aurum et sperem plura, benigna, iubes.  
At satis his poteris me confirmare duobus  
Verbis atque animum reddere : « Noster eris ».*

Il y a quelque temps, alors que tu m'accordais une audience, Majesté,  
je me suis senti paralysé, ébahi par ta grandeur, Divine,  
et, tel une bûche ou une pierre, je suis resté muet et saisi :  
j'étais hors de moi-même, malheureux, et j'avais perdu l'esprit.  
Mais toi, tu n'as pas dédaigné (je l'aurais pourtant bien mérité) cette trop grande timidité,  
et tu ne t'es pas sentie offensée par ma balourdise.  
Bien plus, de ta voix divine et non humaine, tu m'as adressé la parole,  
tu me donnes de l'or et me dis, avec bienveillance, d'espérer plus encore.  
Mais pour me rassurer et me donner courage, il ne m'en fallait pas plus que :  
« Tu feras partie de mes gens » (*Nugarum libri octo*, ép. VII, 84).

Suivant les préceptes de *copia* chers à Érasme, Bourbon développe en une véritable petite saynète les quelques vers d'Horace : on retrouve la timidité et l'aphasie du poète (soulignées ici par les comparaisons topiques avec la bûche ou la pierre), la bienveillance du grand, sa proposition de protection, et peut-être faut-il voir dans l'évocation des « deux mots suffisants » chez Bourbon un clin d'œil au peu de loquacité de Mécène chez Horace.

#### Recusatio

Cette conscience de la différence de niveau social est accompagnée de l'affirmation, à la fois moins « sincère » et plus exacerbée, de l'humilité du genre choisi et de la production poétique. Le cas est patent pour Horace qui, dans les *Satires*, va jusqu'à prétendre qu'il s'exclut « du nombre de ceux [qu'il] reconnaît poètes » (*Primum ego me illorum dederim quibus esse poetis / excerptam numero*, I, IV, 39-40) ; il en est de même pour les auteurs d'épigrammes qui suivent le modèle de Martial ; celui-ci, en XII, XCIV, prétendait avoir descendu toute l'échelle des genres littéraires avant de se résigner à l'épigramme, genre le moins prestigieux qui soit, et eux, pareillement, insistent très fréquemment sur le peu d'importance de leurs œuvres, qualifiées de *nugae*, de bagatelles, de poèmes légers, d'œuvres, etc. Il va de soi que, dans l'un et l'autre cas, ces affirmations tiennent davantage de la posture que de la confiance, et que cette humilité est assortie d'une aussi grande fierté, mais là n'est pas aujourd'hui notre propos.

Mais cette humilité affichée amène l'affirmation de l'impossibilité de chanter le mécène comme il le mérite, et c'est un autre point de convergence entre nos poètes : dans la satire II, I, Horace répond à Trébatius qui l'encourage à célébrer « les actions de

l'invincible César » qu'il le voudrait bien mais qu'il est « trahi par [s]es forces » (*Cupidum, pater optime, vires / deficiunt*, II, I, 12-13), et incapable de décrire « les bataillons hérissés de longs javelots, les Gaulois expirant sous une pointe qui se brise ou les blessures du Parthe tombant de cheval » (v. 13-15), c'est-à-dire incapable de se mesurer à la poésie épique. De même, Ducher affirme à Duprat qu'il sait que ses poèmes sont « indignes » de lui (c'est le cas dès la toute première pièce, I, I, 5 : *Sunt lenia, et tanto lectore indigna, fatemur*) et qu'il ne peut imaginer de le célébrer car :

*Si uero ad rectam exacte perpendar amussim,  
Sint maiora humeris pondera tanta meis.  
Imo tuas heroa manent modulamina laudes,  
Ad quas, quaerendus maior Apollo mihi est.*

Si [...] je mesurais les choses exactement et au cordeau,  
Une telle charge serait trop lourde à mes épaules<sup>3</sup>.  
Car ce sont bien plus les mètres héroïques qui conviennent à tes louanges,  
Pour lesquelles il me faudrait solliciter un Apollon plus noble (I, 198, 9-12).

L'évocation des vers héroïques rappelle les sujets qu'Horace se disait incapable de traiter... même si la charge d'évêque de Duprat semble exiger plutôt l'hymne que l'épopée pour chanter ses louanges !

#### *Éloge du mécène*

Bien entendu, tout cela tient beaucoup de la prétériorité, et nos auteurs ne se font pas faute de louer leur protecteur. Ils rendent d'abord, évidemment, hommage à sa qualité de mécène. À l'ouverture des *Odes*, Horace s'exclame : *Maecenas atavis edite regibus / o et praesidium et dulce decus meum*, et cette expression est reprise à la fois par Bourbon, qui nomme Tournon *decus Musae praesidiumque meae* (ép. 267, 2, avec une simple permutation des deux termes) et par Ducher, qui qualifie en I, III, 1 Reginus de *dulce decus uatum*. Cette qualité de mécène est surtout vantée par les poètes renaissants qui, à plusieurs reprises, affirment qu'il s'agit du plus grand titre de gloire de leur protecteur. C'est le cas de Ducher qui, dans une épigramme composée d'un simple distique, dit à Duprat :

*Omnium ut enumerem, praesul clarissime, laudes,  
Quod sis Mecoenas, laus tu maior erit.*

À supposer que j'énumère, illustre évêque, tous tes titres de gloire,  
Le fait que tu sois un mécène sera toujours le plus grand (I, 117).

C'est le cas de Bourbon, qui va jusqu'à appliquer cette idée au roi de France : l'épigramme 276 fait l'éloge de François I<sup>er</sup> en faisant la liste de toutes les *praxeis* du souverain, conformément à la rhétorique de l'éloge et finit (à une place capitale, donc) par :

*Tu colis ingenuas artes ornasque poetas :  
Hoc est egregii nobile regis opus.*

Tu cultives les beaux-arts, tu honores les poètes :  
C'est là d'un noble roi fort excellent ouvrage (ép. 276, 11-12).

<sup>3</sup> L'idée, sinon l'expression, est aussi reprise de Properce, III, IX, 5 (*turpe est quod nequeas capiti committere pondus*), précisément dans une élégie de *recusatio* adressée à Mécène.

Et la même idée se lit également chez Dolet, en II, 52 des *Carmina*, qui célèbre Marguerite de Navarre essentiellement pour son évergétisme et affirme qu'elle a été envoyée sur terre par Pallas « inquiète pour sa lignée » afin de protéger les gens de lettres. On peut évidemment voir dans cette célébration du mécénat chez nos auteurs l'écho de préoccupations liées à des situations personnelles, tous ces poètes ne pouvant pas vivre sans de riches protecteurs pour les entretenir (on connaît l'ironie appuyée de Lucien Febvre, qui évoque « ces lourds soucis du pain quotidien, cette mendicité presque obligatoire, ces compromissions qu'on appelle le besoin », qui obligent les poètes à payer « un tribut d'énormes flagorneries quand il le faut »<sup>4</sup>). Mais de tels vers expriment sans doute également l'idée, profondément ancrée en eux, qu'une société digne de ce nom ne peut exister sans une culture forte.

Chez tous, en tous cas, apparaît l'idée que la protection du mécène, et elle seule, peut permettre au poète de voir s'élever son inspiration. Horace qui, dans les *Satires* affirmait ne pas se considérer comme poète et opposait ses vers à ceux d'Ennius (I, IV, 60-62), déclare au contraire à Mécène à la fin de la première des *Odes* :

*Quod si me lyricis uatibus inseres  
Sublimi feriam sidera uertice.*

Si tu me donnes une place parmi les poètes lyriques,  
j'irai, au haut des airs, toucher les astres de ma tête (*Odes*, I, I, 35-36, trad. CUF)

C'est une idée fréquemment reprise par les poètes du *sodalitium*. Ainsi, Bourbon dit à Charles de Tournon que, quand il sera assis sur son siège d'évêque (Tournon fut longtemps seulement « évêque désigné » de Viviers), il lui suffira de dire « C'est bien, poète, viens » (*Euge, poetan ueni*) et subitement, il fera de lui un poète « digne du sommet où il se trouvera » (*Tunc me, tunc facies dignum isto culmine uatem*, ép. 41 : et si je n'avais pas peur de surinterpréter, je dirais que le *culmine* de Bourbon est une variation du *uertice* horatien !). Ainsi encore, il promet à Marguerite de Navarre :

*Respice me, fiam subito Linus alter et Orpheus.*

Regarde-moi, et je deviendrai soudain un nouveau Linus, un nouvel Orphée (ép. 334, 10),

promesse qu'il réitère dans l'ép. 351 à Marguerite encore, et qu'il adresse dans l'ép. 506 à Michel d'Arande. Quant à Ducher, il affirme à Duprat que, si celui-ci lui offre « les loisirs autrefois accordés par Mécène à ses poètes » (I, 68, 8-9 : *Otia da nobis dederat quae uatibus olim / Mecoenas* ; comprendre : une vie à l'abri des préoccupations matérielles, pouvant se consacrer à l'art), le Grec Homère et le Latin Virgile devront lui céder le pas.

De leur protecteur, nos poètes louent également les qualités morales : on sait que, dans les *Satires*, Horace donne une description idéale (et sans doute idéalisée) du cercle de Mécène, petite société fondée sur l'amitié et la *parrèsia* épicurienne, dans laquelle, comme il le dit au fâcheux de I, 9, il y a « plus de franchise » qu'en aucune autre (*domus hac nec purior ulla est*, I, 9, 49), sans doute parce que Mécène, lui-même pur et honnête, sait « distinguer l'honnête homme de l'homme sans honneur », regarder non la naissance, mais « la pureté de la vie et du cœur » ([*Maecenas*] *qui turpi secernis honestum / non patre praeclaro sed uita et pectore puro* I, 6, 63-64). Or, l'éloge de la franchise et de l'honnêteté du mécène se retrouve également fréquemment dans les épigrammes du *sodalitium*, en particulier à travers la

<sup>4</sup> L. Febvre, *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1974 (1<sup>e</sup> éd. 1942), p. 26-27.

métaphore de la blancheur. Dans l'épigramme 502, Bourbon évoque une pie blanche que Charles de Tournon vient de recevoir en cadeau et souligne que cette pie est à l'image de son propriétaire :

*Candidus est totus, Mecoenas Carole, mores  
Te talem faciunt.*

Car tu es tout blanc, ô Charles mon mécène, ce sont tes mœurs  
Qui te rendent tel (ép.502, 11-12).

Ducher pour sa part, décrivant Gergovie (comme il appelle Clermont-Ferrand) lors du retour de Duprat dans son évêché, s'exclame :

*Quod candefaciens totam nix candida terram  
Praeuenit ingressum plurima ibique tuum,  
Inde tuus sane est, Mecoenas, candor apertus,  
Candorem uerum grex tuus unde trahat.*

Une neige étincelante, en tombant partout en abondance, a blanchi  
La terre tout entière et ainsi prévenu ton arrivée :  
Car par ce biais, ta candide blancheur, ô mon mécène, est bien visible,  
Cette blancheur de laquelle ton troupeau tire à coup sûr la sienne (I, 130).

De tels éloges pourraient paraître excessifs, dictés par le besoin, l'ambition et l'utilité, et bien éloignés en tous cas de la sincérité du cercle de Mécène. C'est l'erreur que Bourbon prend soin de dissiper, en précisant : « Il est juste que je te vénère, mon cher Charles, et je le fais sans contrainte » (*Te ueneror merito, mi Carole, perque libenter*, ép. 365, 1). Il veut ainsi persuader son lecteur qu'il pratique une rhétorique de la sincérité, à l'image de celle de Macrin que Perrine Galand a analysée dans un article intitulé « Jean Salmon Macrin et la liberté de l'éloge »<sup>5</sup>, et il affirme que la protection de Tournon ne suffirait pas à enclencher le processus de l'éloge, si la personnalité du mécène ne venait le justifier.

Opposition entre la gloire du mécène et l'humilité du poète, usage de la *recusatio*, éloge sincère du mécène et de son influence sur le style du poète... les attitudes d'Horace d'une part et des poètes du *sodalitium* d'autre part sont-elles donc entièrement superposables ? Je ne le crois pas malgré tout, et il me semble possible de cerner deux différences essentielles.

#### AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS

##### *Une attitude plus révérencieuse*

On a souvent souligné la distance qu'a su instaurer Horace entre lui-même et ses puissants amis, l'ironie badine qu'il a su introduire dans leurs rapports. Il me semble que les relations du *sodalitium* et de ses protecteurs sont empreintes d'un respect et d'une révérence plus affirmés. Le seul exemple contraire que j'aie pu trouver se lit chez Bourbon, dans une épigramme où il reproche ouvertement à son mécène de ne pas faire assez pour lui : dans l'épigramme 293, il affirme avoir froid sans manteau (métaphore évidente de sa pauvreté) et précise que, comme Charles, lui, a des manteaux à ne savoir qu'en faire, il se contenterait du plus usé, celui dont l'illustre mécène s'est déjà beaucoup servi. Et il ajoute, sur un ton bien moralisateur :

<sup>5</sup> Perrine Galand, « Jean Salmon Macrin et la liberté de l'éloge », dans *Cultura e potere nel Rinascimento, Atti del IX Convegno del Istituto Petrarca*, a cura di L. Secchi Tarugi, Firenze, F. Cesati editore, 1999, p. 515-529.

*Principis est alere et donis ornare poetas.*

C'est le rôle d'un prince, de nourrir et de combler de dons les poètes (ép. 293, 5), avant de revenir sur le sujet dans la pièce suivante, de manière presque insolente :

*Carole Mecoenas, quod salua fronte rogamus,  
Si potes hoc sana fronte negare, nega.*

Charles mon mécène, ce que je te demande sans honte,  
Si tu peux me le refuser sans honte, refuse-le moi (ép. 294).

L'*éthos* adopté par Bourbon est à vrai dire ici assez surprenant : l'humble poète et protégé semble s'être transformé en directeur de conscience. Métaphoriquement, la pièce illustre le fait que, comme le dit Pascal Debailly, la satire est l'envers de la louange : « La satire, dit le critique, est en effet moins représentation du blâme en soi que mise en jeu du bipolarisme épideictique (*laus / vituperatio*), puisque le blâme est seulement blâme à cause de l'éloge qui le fonde. [...] [Le satirique] fait tout pour présenter ses attaques comme l'envers d'une parole de louange »<sup>6</sup>. L'originalité de Bourbon consiste ici à suggérer, de façon diffuse, que l'éloge de son mécène pourrait, le cas échéant, se transformer en blâme de sa pingrerie.

Mais c'est, je l'ai dit, le seul exemple de ce type (et il dépasse d'ailleurs largement l'ironie badine d'Horace). Pour le reste, au contraire, les poètes du *sodalitium* ne paraissent pas prendre avec leur mécène la liberté qui est celle d'Horace. Ainsi, dans l'*Épître* I, VII, le poète de Venouse se met en scène répondant à Mécène : celui-ci s'est plaint de ce que son protégé, qui avait promis de ne passer à la campagne que cinq jours, y soit encore et se fasse attendre et désirer à Rome ; le poète lui rétorque qu'il est en droit d'y demeurer aussi longtemps que sa santé le réclamera, et qu'il ne saurait considérer les bienfaits de Mécène comme une chaîne l'engageant trop fermement envers lui. Rien de cela chez nos auteurs qui, loin de demeurer volontairement loin de leur protecteur, se plaignent au contraire régulièrement de son absence à lui, plaçant donc le couple qu'ils forment avec lui dans une position inverse à celle d'Horace et de Mécène. Chez Ducher, en I, XCI, Gergovie voudrait voir revenir son prélat et en I, CIII exulte de voir son vœu exaucé ; le poète précise alors, en s'adressant à la ville :

*Quamquam laetitia gestis qua nix prius unquam,  
Gaudia sunt certe non leniora mihi*

Et quoique tu brûles de joie comme jamais auparavant ou presque,  
Mon bonheur est certes bien aussi grand que le tien (I, 103, 7-8).

Chez Bourbon, l'épigramme 403 s'intitule « À Charles de Tournon, pour qu'il quitte enfin les montagnes glacées et revienne en ville » ; le poète y explique que tout Viviers réclame son évêque et élève des prières pour son retour, et conclut la pièce ainsi :

*Non ego assiduus cessabo obtundere uerbis,  
Donec reddideris te mihi meque tibi.*

<sup>6</sup> P. Debailly, « Le miel et le fiel : *laus* et *vituperatio* dans la satire classique en vers », *Recherches et Travaux* n° 50 : *Morales du XVI<sup>e</sup> siècle. Hommages à D. Barril*, 1996, p. 101-119 (p. 106).

Quant à moi, je ne cesserai de t'assommer suppliques incessantes,  
Jusqu'à ce que nous soyons rendus l'un à l'autre, toi à moi et moi à toi (ép. 403, 9-10).

On ne peut qu'être frappé de l'expression hyperbolique de l'attachement de Bourbon à son protecteur. Il y a chez lui, fréquemment, ce que l'on pourrait appeler une conversion de l'érotique à l'affectif, et ce n'est plus à Horace, mais aux poètes élégiaques qu'il emprunte alors leur langue pour déclarer son affection à Tournon. Le meilleur exemple se trouve sans doute dans la pièce 110 :

*Tecum in desertis possim bene uiuere syluis,  
Tecum pro magna rus erit urbe mihi.  
Tu mihi curarum requies, tu noctis in umbra  
Lumen, tu capiti grata corona meo.  
Te quocunque uoles sequar, et tuus usque manebo,  
Quamuis non tanto, Carole, dignus hero.*

Avec toi, je pourrais vivre heureux dans des forêts désertes,  
Avec toi, la campagne me tiendra lieu de grande ville.  
Tu es le repos de mes soucis, tu es, dans l'ombre de la nuit,  
Ma lumière, tu es la couronne glorieuse pour ma tête.  
Je te suivrai où tu voudras, et resterai toujours tien,  
Quoique je ne sois pas digne, Charles, d'un si grand protecteur (ép. 110).

Ces effusions d'un lyrisme un peu grandiloquent sont évidemment d'autant plus surprenantes qu'elles sont empruntées aux serments d'amour de Tibulle à Glycéra (III, 19, 11-12 ; 21). Il est vrai que les protestations d'amitié, dans la langue des humanistes, ne reculaient pas devant ce type de formulations un peu enflées (Thomas More écrivait par exemple à Érasme, en des termes assez proches de ceux de Bourbon : « À nous deux, nous sommes une foule, car j'ai l'impression de pouvoir vivre avec toi dans n'importe quelle solitude »<sup>7</sup>). Mais cette réutilisation des tournures élégiaques témoigne peut-être aussi de l'importance vitale que revêtait pour Bourbon le fait de demeurer le protégé de Tournon : les Élégiques appelaient leur amie leur « vie » (*mea uita*), parce ce qu'elles détenaient, affirmaient-ils, tout pouvoir sur eux ; et c'est bien dans un rapport de ce type que le poète se met en scène avec son mécène, c'est-à-dire l'homme de qui dépend, pour lui, la possibilité de vivre en écrivant.

#### *Et l'argent ?*

L'autre différence entre Horace et les auteurs du *sodalitium* réside, je crois, dans le rapport à l'argent. Le poète de Venouse, on le sait, est un épicurien convaincu de la nécessité de modérer ses désirs : bien des pièces des *Satires* affirment qu'il préfère sa vie modeste à celle des « illustres sénateurs » (I, VI, par exemple, qui s'achève sur l'évocation de son « déjeuner frugal ») et dans l'*Épître* I, VII que je mentionnais tout à l'heure, il n'hésite pas à proclamer que, si les bienfaits de Mécène sont des chaînes, il est prêt à y renoncer sans hésiter : *nec / otia diuitiis Arabum liberrima muto* (« je ne suis pas homme à échanger pour les richesses d'Arabie la pleine indépendance de mes loisirs », v. 36).

Chez nos auteurs, peut-être par nécessité, il n'y a pas de nette indifférence envers l'argent. Bien sûr, ils protestent que, s'ils ne peuvent faire de beaux présents, ils offrent des vers, qui valent plus que tout l'or du monde (Bourbon, ép. 63 par exemple) ; bien sûr, ils se

<sup>7</sup> Cité par L. E. Halkin, *Érasme*, Paris, Fayard, 1987, p. 71, sans référence précise.



dessinent un *éthos* de poète bien au-dessus des contingences matérielles (dans l'épigramme 499, intitulée « De lui-même », Bourbon affirme que, loin de désirer « un foyer fait d'or et de marbre, / Moults arpents d'un champ cultivé, / Les délices des rois et les festins des prélats », il ne souhaite qu'un bonheur tranquille et « que le roi et le guide de [s]on âme soit Dieu lui-même ») ; bien sûr, ils écrivent maintes pièces contre l'avarice et la cupidité (par exemple Bourbon ép.14, 21, 26, 51, 123, 163... et Ducher, I, 45, I, 115, I, 133, II, 17, II, 19)... Mais ils connaissent aussi les réalités de la vie, et savent qu'il leur sera impossible de se consacrer à leur art sans un soutien matériel conséquent. Dolet, dans ses *Carmina*, montrait combien « les difficultés matérielles, l'indigence, l'*egestas*, empêchent le libre jeu des facultés intellectuelles, l'élévation sublime de l'esprit », comme le dit L. Sozzi<sup>8</sup> :

*Sunt quos supellex curta egestaque opprimit  
Et spiritus uetat per altum tollere*

Certains sont accablés d'une vaisselle ébréchée et d'une misère  
Qui interdit à leur esprit de s'élever (I, XI, 19-20)

Alors... alors nos auteurs font clairement entendre à leur mécène quel soutien ils attendent. Le « manteau » de Bourbon pouvait déjà être une métaphore de subsides plus conséquents. Ducher est sans doute plus direct encore ; la pièce I, 108, à Reginus, commence par une belle profession d'épicurisme avant de connaître un assez amusant revirement :

*Nunquam diuitias angusta comprimit arca  
Vates, dipsaeo nec sit aurum animo.  
Non p̄auet ad casus, incendia, damna, ruinas,  
Et pane et lardo uictitat et siliquis.  
Quamuis potet aquam aut fugientia uina, relinquit  
Lantis diuitibus Massica uina libens.[...]  
Quod si Mecoenas nostris, te interprete, uotis  
Adjuerit, Codro Crassus, Hylō Licinus :  
Issiodoriacum quantos longo ordine Pratum  
Attulerit proceres, carmina nostra canent,  
Carmina Nasonem aut potius, Regine, Maronem  
Victura, ut uatem plena crumena facit.*

Jamais poète inspiré ne serre ses richesses entassées  
Dans un coffre, car son esprit n'est pas animé par la soif de l'or.  
Il ne redoute pas les accidents, les incendies, les préjudices, les ruines,  
Et se nourrit de pain, de lard et de légumes.  
Il boit n'importe quelle eau, du vin un peu passé, et laisse  
Volontiers aux riches puissants les vins du Massique. [...]  
Et si mon mécène, par ton intervention, vient à répondre  
À mes vœux, de Codrus, je deviendrai Crassus et d'Hylus, Licinus.  
La gloire des prélats qu'en longue file a portés la région  
D'Issoire, mes vers les chanteront,  
Des vers qui surpasseront Ovide et même, Reginus,  
Maro, vu que c'est une bourse pleine qui fait le poète (I, 108).

Ducher s'éloigne ici clairement de la morale d'Horace pour se rapprocher de celle de Juvénal qui, dans la septième satire, reconnaissait que « Faute de trois sous que nuit et jour son organisme exige, un claqué-dents est trop cafardeux pour effleurer le thyrses et déclamer

<sup>8</sup> L. Sozzi, « La "*dignitas hominis*" chez les auteurs lyonnais du XVI<sup>e</sup> siècle », *L'humanisme lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du Colloque de mai 1972, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, p. 296-338 (p. 318).

au pied du Parnasse. C'est la panse pleine qu'Horace crie Évohé » (v. 59-61)<sup>9</sup>. Aussi conclut-il ses *Epigrammaton libri duo* sur une pièce intitulée « Le poète, aux riches qu'il a loués dans ses vers » et affirme sans fausse honte :

*Quo plus accipiam, plus me hoc debere fatebor :*  
*Vestra olim crescet carmine fama meo.*  
*Quo minus accipiam, minus hoc debere fatebor :*  
*Perdidero, haec scribens, atque oleum atque operam.*

Plus je recevrai, plus j'avouerai que je suis redevable :  
Votre réputation un jour s'accroîtra grâce à mon œuvre.  
Moins je recevrai, moins j'avouerai que je suis redevable :  
J'aurai perdu, en écrivant ces vers, mon huile et ma peine (II, 232, 7-10).

Il est vrai que Ducher dit ici clairement les choses, en exhortant ses mécènes à ne pas le « payer de mots », c'est-à-dire à le rémunérer. On peut être choqué par la conception certes un peu réductrice de la poésie qui apparaît dans le dernier vers, conception qui laisse entendre que, si son œuvre ne devait pas lui « rapporter » d'argent, il aurait l'impression de l'avoir écrite pour rien. Mais c'est là-dessus que je finirai, parce que c'est aussi le charme de ces poètes de circonstance du *sodalitium*, que de nous laisser voir l'homme derrière l'œuvre, avec ses grandeurs... et ses faiblesses !

<sup>9</sup> Je cite la traduction d'O. Sers, *Classiques en poche*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

BIBLIOGRAPHIE

- HORACE, *Épîtres*, éd. et trad. F. de Villeneuve, Paris, C.U.F., 2014 (11<sup>e</sup> tir., 1934).  
HORACE, *Satires*, éd. et trad. F. de Villeneuve, Paris, C.U.F., 2011 (14<sup>e</sup> tir., 1932).
- BOURBON, N., *Nugae*, Paris, Vascosan et Bâle, Cratander, 1533 (éd. mod. S. Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2008).  
DOLET, É., *Carmina*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. mod. C. Pézeret, Genève, Droz, 2009).  
DUCHER, G., *Epigrammaton libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538 (éd. S. Laigneau-Fontaine et C. Pézeret, Paris, Champion, à par. 2015).  
VISAGIER, J., *Epigrammatum libri IIII, eiusdem Xenia*, Lyon, Parmentier, 1537.  
*Inscriptionum libri duo*, Paris, Simon de Colines, 1538.  
*Hendecasyllaborum Libri quatuor*, Paris, Simon de Colines, 1538 (éd. et trad. en cours par A. Dufêtre, doctorat sous la dir. de S. Laigneau-Fontaine).
- DEBAILLY, P., « Le miel et le fiel : *laus* et *uituperatio* dans la satire classique en vers », *Recherches et Travaux n° 50 : Morales du XVI<sup>e</sup> siècle. Hommages à D. Barril*, 1996, p. 101-119.  
FEBVRE, L., *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1974 (1<sup>e</sup> éd. 1942).  
GALAND-HALLYN, P., « Jean Salmon Macrin et la liberté de l'éloge », dans *Cultura e potere nel Rinascimento, Atti del IX Convegno del Istituto Petrarca*, a cura di L. Secchi Tarugi, Firenze, F. Cesati editore, 1999, p. 515-529.